

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
22 juin 2017**

Présidence : Mme Carole Schelker

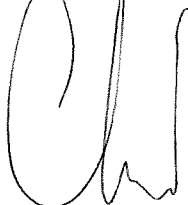
Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, oui le rapport de la Commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

Article premier Les comptes communaux de l'année 2016 sont adoptés.

Article 2 De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2017.

La Présidente :



Carole Schelker

La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich